

Extrait de procès-verbal

Séance ordinaire du 12 juin 2024, point #07.09



CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES

EXTRAIT du livre des délibérations de l'assemblée du Conseil des maires tenue le 12 juin 2024 à 20 heures.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-06-10019

Priorités d'intervention FRR2 - Politique de soutien aux projets structurants 2024

Considérant les termes de l'entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC 2020-2025;

Considérant les exigences relatives à la reddition de comptes qui stipulent que la MRC doit déterminer annuellement ses priorités d'intervention;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement d'adopter les priorités d'intervention suivantes :

- Préserver et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement;
- Assurer l'accessibilité aux services (santé, transport collectif, éducation/formation, etc.);
- Assurer la rétention de la population et de la main-d'œuvre, notamment des jeunes et des familles;
- Assurer le développement économique, agroalimentaire, touristique, culturel, rural et technologique sur l'ensemble du territoire de la MRC;
- Développer une vision commune et partagée sur l'ensemble du territoire de la MRC et en faire la promotion.

Adoptée

EXTRAIT certifié conforme à Thetford Mines, ce 13 juin 2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Lavergne', is written over a horizontal line.

RICK LAVERGNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

